

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Sur la Commune de MAGNAC LAVAL 87 190
EN 4 LOTS SEUL LOT au plus offrant et dernier surenchérisseur

MISE A PRIX : (frais de poursuites en sus)

lot 1 : 40.000 euros prix initial

lot 3 : 35 000 euros prix initial

lot 2 : 45 000 euros prix initial

lot 4 : 60 000 euros prix initial

avec une baisse d'1/4 immédiate à défaut d'enchères avec une remise en vente immédiate

Adjudication en audience des criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIMOGES
(Haute Vienne) citée judiciaire – 23 Place Winston Churchill- 87000 LIMOGES

Le LUNDI 16 mars 2026, à 14 HEURES 30

Désignation des biens à vendre : Sur la Commune de MAGNAC LAVAL 87 190, 4 ensembles immobiliers distincts à savoir :

- **Lot 1 :** un ensemble immobilier sis 2 lieu-dit « Les petites Forges » composé des parcelles suivantes :
 - C 131 : un terrain nu pour 3c 15 ca,
 - C 136 : un terrain non bâti pour 96a 45 ca, hormis quelques aménagements et cabanons
 - C 132 : une maison à usage d'habitation avec grange attenante et terrain pour 9a 20 ca actuellement occupé par le propriétaire
- **Lot 2 :** un ensemble immobilier sis Pont du Gué – route de BELLAC composé des parcelles suivantes :
 - F 896 et F 897: une maison d'habitation occupée et cour attenante,
 - F882 : un terrain nu et non bâti pour 80ca
- **Lot 3 :** un ensemble immobilier sis 08 rue de la Cascade cadastré F 935 pour 5a 42 composé d'un terrain avec maison d'habitation inoccupée,
- **Lot 4 :** un ensemble immobilier sis au 1 Lavillate / Puy Parvier, composé des parcelles suivantes :
 - G 169 : lieu dit, Lavillate composé d'un îlot de terrain nu pour 90 ca,
 - G 482 : Puy PARVIER pour 35a 60 ca, de terrain nu,
 - G1582 : La Villate pour 2a 75 ca de terrain nu et enclavé
 - G 1584 : La Villate 1a 15 ca de propriété de terrain nu enclavé
 - G 171 : Route du Pont pour 10a 40 ca, enclavé composé d'un terrain avec différents terrains bâtis à savoir : , Une maison à usage d'habitation principale, un logement annexe, un bâtiment brut qui est un ancien moulin composé de 3 niveaux non aménagés , local Cuve – abris et un Carpor – hangard

Poursuivant : LA SELARL URBAIN ET ASSOCIE, mandataire judiciaire demeurant à 87000 LIMOGES 2, Place Winston CHURCHILL agissant en qualité de liquidateur de Monsieur BRIMAUD Roland, pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître S.DELIRANT avocat au barreau de LIMOGES – 87

Renseignements : Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de LIMOGES du juge de l'exécution chargé des ventes immobilière, citée judiciaire, 23 Place Winston Churchill- 87000 LIMOGES
- au Cabinet de la SELARL SYLVIA. DELIRANT, avocat, à LIMOGES, 45, rue TURGOT sylvia.delir@orange.fr

Pour les visites : contacter SELARL DELAIRE PASQUIES, Commissaire de de justice à LIMOGES (87) : 05 55 10 98 29

LES ENCHERES NE POURRONT ETRE PORTEES QUE PAR AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE LIMOGES, LES FRAIS ETANT SUPPORTES PAR L'ADJUDICATAIRE EN SUS DU PRIX D'ADJUDICATION.